

PRAP IBC INITIALE

Prévention En centre de formation, En entreprise

Durée: 14 h

Objectifs pédagogiques

La formation des acteurs PRAP IBC dans le dispositif PRAP a pour finalité de permettre à des salariés d'entreprises d'acquérir les compétences nécessaires pour devenir acteurs de leur propre prévention.

Le public Prérequis

Tout personnel médical/paramédical, ASH (Aide-Soignant Aucun en milieu Hospitalier).

Déroulé du programme

Accueil et introduction

- Présentation des enjeux de la prévention et des objectifs de la formation,
- échange sur les attentes et expériences des participants,
- Introduction aux notions de risques professionnels et de santé au travail.

L'acteur PRAP IBC dans la démarche de prévention de l'entreprise

- Comprendre son rôle dans la prévention des risques liés à l'activité physique,
- Identifier les acteurs internes et externes de la prévention,
- Sensibilisation aux obligations légales et responsabilités de l'employeur et des salariés.

Accueil et introduction

- Présentation des enjeux de la prévention et des objectifs de la formation,
- Echange sur les attentes et expériences des participants,
- Introduction aux notions de risques professionnels et de santé au travail.

L'acteur PRAP IBC dans la démarche de prévention de l'entreprise

- Comprendre son rôle dans la prévention des risques liés à l'activité physique,
- Identifier les acteurs internes et externes de la prévention,
- Sensibilisation aux obligations légales et responsabilités de l'employeur et des salariés.

Observer et analyser les situations de travail à risques

- Comprendre le fonctionnement du corps humain et les mécanismes des troubles Musculo-Squelettiques (TMS),
- Identifier les facteurs de risque : contraintes physiques, organisation du travail, environnement,
- Méthodologie d'analyse des situations à risque sur le terrain.

Identifier les atteintes à la santé et les prévenir

- étude des pathologies liées aux mauvaises postures et gestes répétitifs,
- Conséquences des risques professionnels sur la santé et la performance de l'entreprise,
- étude de cas concrets issus de l'environnement des participants.

Agir pour maîtriser les risques et améliorer les conditions de travail

- Principes d'aménagement des postes de travail pour réduire les risques,
- Organisation et optimisation des tâches pour limiter les contraintes physiques,
- Techniques de gestes et postures adaptées à l'activité professionnelle.

Exercices pratiques et mises en situation

- Application des principes de prévention sur des cas réels de l'entreprise,
- Travail en binôme sur l'analyse et la correction des postures,
- Mise en œuvre des recommandations et solutions ergonomiques.

évaluation et validation des compétences

- Mise en situation finale pour valider les acquis
- Engagement des participants dans la démarche de prévention au sein de leur entreprise
- Attribution du certificat Acteur PRAP IBC, valable 24 mois.

Suivi, évaluation et certifications

- Feuille d'émargement,
- Evaluation en fin de formation sous forme d'exercices pratiques et de QCM
- Enquête de satisfaction stagiaire et client,
- Obtention d'une attestation de formation.

Taux de satisfaction

99.35%

L'équipe pédagogique

Nos formations sont animées par des formateurs experts, sélectionnés pour leurs connaissances approfondies des thématiques abordées et leurs compétences pédagogiques. Ils garantissent des sessions de formation à la fois pratiques, interactives et adaptées aux besoins des apprenants.

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérant. L'équipe NG SECURITE vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les sessions inter-entreprises

Nous consulter